



A Aproz, le gros des travaux de renforcement de la digue prévus dans le projet de troisième correction du Rhône toucheront à leur terme au mois de juin prochain.

SABINE PAPILLOUD

La mue des berges du Rhône suit son cours

RÉAMÉNAGEMENT Le projet de troisième correction du Rhône avance à un rythme soutenu. A Aproz et à Viège, les machines tournent à plein régime.

NOÉMIE FOURNIER

Les images des maisons et des vergers immergés par la crue du Rhône d'octobre 2000 sont encore bien présentes dans les mémoires valaisannes. En prévention d'éventuelles récurrences, le projet de troisième correction du Rhône entend sécuriser l'ensemble des abords du fleuve. Au terme du processus, le canton devrait être protégé pour une crue 20% supérieure à celle subie il y a bientôt dix-sept ans.

Priorité à la sécurité

Commencés au mois de février dernier, les travaux avancent à grands pas. A Aproz par exemple, le risque n'est pas seulement l'inondation mais la rupture de la digue existante. Les ouvriers s'attellent au renforcement de cette dernière en mélangeant le gravier et le sable des berges à du ciment et de l'eau. Cette mesure d'urgence, étendue sur 1,6 km, garantira la sécurisation complète du village. «Le renforcement de la digue supprime la zone de danger actuelle», confirme Tony Arborino, chef par intérim de l'Office cantonal de la construction du Rhône. Les 677 personnes qui y habitent seront protégées et des parcelles pourront être libérées de leur restriction de construction. «La sécurité des habitants était notre priori-

À VIÈGE, LE RHÔNE DE DEMAIN SE FORME AUJOURD'HUI

Si les travaux effectués à Aproz sont avant tout sécuritaires, le chantier de Viège prend une dimension encore plus large. «A Viège, c'est le Rhône de demain qui se dessine», souligne Tony Arborino, chef par intérim de l'Office cantonal de la construction du Rhône. Les abords du fleuve sont plus sûrs mais aussi plus conviviaux et plus humains, avec une plus-value sur le paysage et l'ajout d'une zone de détente. En tout, le lit du Rhône y est élargi une fois et demie sa taille actuelle. «Au lieu d'être figé, le paysage sera dynamique, un atout rare et riche», poursuit Tony Arborino. Les travaux s'étalent sur 8 km et permettront à 2800 habitants d'être protégés. Le coût d'aménagement de ce tronçon est estimé à 160 millions et le chantier devrait prendre fin en 2021. **NOF**



TONY ARBORINO CHEF DE L'OFFICE CANTONAL DE LA CONSTRUCTION DU RHÔNE

«A la fin des travaux, le Valais sera sécurisé pour une crue 20% supérieure à celle d'octobre 2000.»

té, précise le président de la commune de Nendaz Francis Dumas. Bien avant la possibilité de récupérer des zones à bâtir.»

Des projets tributaires du réaménagement

Certains projets récemment réalisés, à l'image du home

d'Aproz, n'auraient toutefois pu se faire sans le renforcement de la digue. «La sécurité était une des conditions de cette construction et c'était évident. Ayant vécu les crues de 2000, il est impensable qu'on revive cela», poursuit Francis Dumas. Au total, 7 millions seront investis dans

les travaux dont la fin est attendue au printemps 2018.

Mieux utiliser le potentiel du fleuve

Si la sécurité est à l'origine de Rhône3, le projet se porte également sur la volonté de remettre en valeur le fleuve. «L'objectif est d'utiliser davantage son potentiel sur le plan de l'énergie, du paysage, de l'offre de loisirs et de détente, de la mobilité tout en contribuant à améliorer les infrastructures agricoles», énumère Tony Arborino. Pour ce dernier point, l'Etat a d'ailleurs décidé d'investir 200 millions. Un budget qui sera alloué à l'irrigation, au drainage ou encore au remaniement parcellaire par exemple. «Dans ce projet, tout le Valais est concerné et on a tous à y gagner», lâche Francis Dumas, qui coprésidait le comité de défense de Rhône3. Ce serait génial de profiter des berges, d'avoir du plaisir à s'y promener.»

D'autres mises à l'enquête

Il faudra toutefois être patient avant que le projet ne touche à son terme. Cette année seulement, des projets de renforcement des berges de Granges, à Fully, aux Ronquois à Sion ou encore à Massongex ont été mis à l'enquête, avant que d'autres ne suivent encore. **NOF**

CRANS-MONTANA AMINONA

Un rachat immobilier surévalué?

L'assemblée générale de CMA n'a pas manqué de piment hier soir. En effet, bon nombre d'actionnaires, certes minoritaires – puisque Radovan Vitek via sa société CPI possède 85,4% de CMA – ont posé de nombreuses questions en lien avec le rachat de CMA Immobilier pour 37 millions de francs alors qu'il en valait – au moment de la séparation de CMA il y a quelques années – environ 17 millions.

Ces actionnaires estimaient que la valeur comptable était beaucoup trop élevée. Les organes de révision ont d'ailleurs émis une réserve sur ce point dans leur rapport. «Nous avons une incertitude sur ce montant», assure une représentante des fiduciaires mandatées. A la question d'un actionnaire de savoir s'il n'y a pas eu d'expertise externe, l'experte-réviser avoue «que nous en avons reçu une qui ne nous a pas convaincus». La réponse viendra partiellement du président du conseil d'administration Philippe Magistretti. «Nous nous sommes basés sur une offre plus importante encore reçue d'une grande société européenne active dans le domaine du ski que je ne peux pas nommer mais que

les présidents de commune connaissent.» Une explication qui en a étonné plus d'un. Par contre, s'ils n'ont pas refusé les comptes, les trois organes de révision ont donné leur démission.

Perte de 9 millions

Au niveau des comptes, CMA a également connu une année difficile. Avec une baisse de 12% de passage skieurs en 2016, les chiffres ne peuvent satisfaire personne. Les mauvaises conditions d'enneigement expliquent notamment ces résultats, puisque la baisse est plus importante en hiver (-9%). Le résultat affiche une perte, après amortissement et impôts, de 9 millions de francs sur huit mois. «Les résultats et les comparaisons avec l'année précédente sont tronqués puisque les comptes ont été arrêtés au 31 décembre et plus au 30 avril», explique Philippe Magistretti. Le chiffre d'affaires du mois de février notamment, l'un des mois les plus importants, n'a donc pas été pris en compte.

L'espoir pour les responsables de jours meilleurs est l'arrivée du Magic. Développement dans nos éditions de demain. **LAURENT SAVARY/FRANCE MASSY**

FÊTE DE LA NATURE À AYENT

Une fresque participative

Dans le cadre de la Fête de la nature, qui se tient dès aujourd'hui et jusqu'au 21 mai dans toute la Suisse, le Musée des bisces de Botyre-Ayent propose la création d'une fresque éphémère et participative sur la place jouxtant son bâtiment. Dimanche entre 10 et 15 heures, tout visiteur pourra ainsi venir s'essayer à l'art du dessin sur goudron, avec pour seul matériel des pigments naturels – terre colorée et extraits de plantes –, des pives ou des branches. «Cette année, la fête invite le public à faire de la nature sa muse. Ici, les gens pourront dessiner en se laissant aller à leur imagination et à leurs envies», explique Gaëtan Morard, directeur et conservateur du Musée des bisces. La réalisation de la fresque sera encadrée par l'artiste sierroise Patricia Vicarini.»

C'est la troisième année de suite que le musée ayentôt compte parmi les participants à la Fête de la nature. Pour Gaëtan Morard, c'est l'occasion de faire prendre conscience des richesses que recèle le Valais. «Nous souhaitons également faire de la place de Botyre un lieu de rassemblement, où se rencon-

trent des personnalités d'univers différents.» Une fois la fresque achevée, celle-ci perdurera au gré de la pluie, du vent et du soleil de Botyre. «Nous laisserons le soin à la nature de reprendre ses droits sur la place.»

Dimanche, l'entrée au Musée des bisces sera gratuite. L'établissement proposera également un jeu-concours pour les enfants ainsi qu'un repas durant le temps de midi. **NOF**

AILLEURS

DANS LE VALAIS CENTRAL

Outre Ayent, les communes de Chalais, Conthey, Nendaz, Sion et Sierre prennent également part à la Fête de la nature entre aujourd'hui et dimanche. Visite de l'ancienne gravière des Epines de Conthey, traversée de la réserve naturelle du bois de Finges de Sierre, ou encore réveil des oiseaux au château de Valère, de nombreuses activités feront la part belle à la nature et à sa biodiversité. Informations et programme complet de l'événement sur www.fetedelanature.ch

PARTAGE Quinze communes participent aujourd'hui à la Fête des voisins.

Une journée de rencontres et d'échanges

L'édition 2017 de la Fête des voisins se tient ce vendredi partout en Europe. Dans le Valais central, quinze communes prennent part à cet événement chapeauté par le rojet régional Cohabiter. Avec Arbaz, Ardon, Ayent, Chalais, Conthey, Crans-

Montana, Icoigne, Lens, Nendaz, Savièse, Sierre, Sion, Venthône, Vétroz et Veyras, ce sont au total près de 109 000 habitants qui profiteront de l'occasion pour partager un moment convivial devant un immeuble, une cour intérieure, un jardin ou une mai-

son. «Des villes telles que Sierre et Sion participaient déjà à cet événement dans les années 2000. Puisque l'un de nos objectifs est d'améliorer le vivre ensemble, nous avons souhaité reprendre la Fête des voisins à notre sauce l'an dernier, et l'ouvrir à toutes les commu-

nes du Valais central», explique Matthieu Pernet, chef de projet auprès de l'antenne Valais romand de Cohabiter. L'engagement de la part de ces communes nous motive à développer encore un peu plus cet événement pour les années à venir.» **NOF**

EN BREF

FLANTHEY L'agence postale sera fermée du 29 au 31 mai en attendant le nouveau gérant

Les clients de l'agence postale de Flanthey ne pourront pas effectuer leurs opérations du lundi 29 au mercredi 31 mai prochain. En effet, le magasin Chez Martine accueillant la Poste fermera ses portes le

samedi 27 mai. C'est Edelweiss Market qui occupera les lieux et qui inaugurera son nouveau magasin le 1er juin. Les opérations postales possibles seront les mêmes que dans l'espace actuel. **NOF**